

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	11	15	4	4	0

Séance du 11 octobre 2022

- date convocation
6 octobre 2022

L'an deux mille vingt et deux et le onze octobre à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle de la Mairie de Saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire..

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BELLEC,, BIROL, BRACHET,
CERNEAUX DARSEZ, DELTOUR FLAUSS, FRANQUE, LEMARECHAL

Absent(s) :

Absents excusés : BELET, DELCUZOUL ROBERT, VEYRIER

Procurations à : VEYRIER à BRACHET - DELCUZOUL à DELTOUR -
ROBERT à BELLEC - BELET à CERNEAUX

Secrétaire : LANZA,

Objet : convention d'occupation et d'utilisation du domaine communal à titre gratuit -
cantine scolaire
DCM 2022-10-11 03

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre en place
une convention d'occupation et d'utilisation à titre gratuit pour la cantine avec
l'association Familles Rurales Saint-Christophe-Vallon & Valady.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention (occupation et
utilisation).

Il lui demande de se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide la convention d'occupation et d'utilisation du local de la cantine
(document joint)
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce
dossier.

Résultat du vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire
Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 12 octobre 2022

et publication ou notification

Du 12 octobre 2022

Le Maire,
Christian GOMEZ

